

GROUPE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

COMPTE-RENDU

RÉUNION DU MARDI 21 MARS 2023

Présents : Nicolas DORKELD, Caroline BOUCAUX, Laëtitia LE GUIL, Pasquale CAPPABIANCA, Pierre BLONDEL, Thierry MAGNIN

Absents excusés : Thierry PIVAN

Les membres du groupe de travail se sont retrouvés en Mairie à 20h30, pour faire un point sur les projets évoqués lors de la première réunion.

Après une installation complète de son matériel, Thierry MAGNIN a présenté des vidéos et des PowerPoint sur différents sujets tels que les angles morts au volant d'un camion et les accidents en trottinette. Le groupe a proposé de les diffuser sur écran lors de manifestations dans la commune, pour sensibiliser les gens. Pierre BLONDEL et Laëtitia LE GUIL vont alimenter cette idée avec d'autres vidéos.

Laëtitia LE GUIL a demandé les disponibilités de chacun pour rencontrer l'équipe des P'tits Malins, afin d'évoquer le projet de panneaux faits par les enfants pour lutter contre l'insécurité routière au sein du village. Caroline BOUCAUX, Laëtitia LE GUIL, Pierre BLONDEL et Thierry MAGNIN se rendront disponibles pour rencontrer Mme Laurence GUFFROY et son équipe, le vendredi 31 mars 2023 à partir de 17h30.

Cette réunion a permis également de préparer l'entretien avec Monsieur MENANT, Responsable Technique des Pays Chartrains, qui rencontrera les membres du groupe le vendredi 24 mars 2023 à 9h30 à la Mairie pour apporter ses conseils.

Voici la liste des endroits jugés dangereux et les solutions proposées par le groupe de travail :

=> le carrefour à l'angle rue du Pont de Fer/rue de Villiers : un marquage au sol pour inviter les automobilistes à ne pas couper le virage sur la voie en sens inverse ;



=> rue de Villiers : installation de panneaux signalétiques pour rappeler le sens de priorité de passage au niveau du dos d'âne (priorité à celui qui monte la rue de Villiers) ;



=> sur le Pont de Fer : voie de circulation réduite, installation de panneaux signalétiques pour instaurer une priorité de passage ;



=> angle rue du Pont de Fer/Grande Rue : mieux sécuriser avec des passages piétons, au niveau de l'abri bus et du lieu de dépose des enfants ;



=> angle rue du Pont de Fer/rue de Nogent : revoir le marquage au sol afin que chacun reste sur sa voie de circulation ;



=> rue d'Ormo : manque de visibilité et vitesse à 30km/h non respectée, installation de haies et/ou marquage au sol ;



=> rond-point de la salle des fêtes : mieux sécuriser le retour des enfants en car avec des passages piétons et installer un marquage au sol rehaussé pour limiter la vitesse et le non-respect du sens des voies de circulation ;



=> angle rue de Feucherolles/rue des Marais : non-respect de la priorité à droite, installation d'un panneau STOP ;



=> installation de grandes jardinières en plastique dans les rues pour limiter la vitesse (vu dans d'autres villages).

Caroline BOUCAUX a évoqué les problèmes de stationnements sur trottoir malgré l'opération de prévention. Nicolas DORKELD communique les coordonnées du référant de la commune auprès de la Gendarmerie de NOGENT-LE-ROI.

La réunion s'est terminée à 22h10.

Laëtitia LE GUIL